

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article2104>

Les Etats-Unis autorisent le mariage Alcatel-Lucent

- Technologie -



Date de mise en ligne : lundi 12 juin 2006

Spyworld Actu

Les autorités américaines ne bloqueront pas la fusion entre Lucent et le français Alcatel. La Federal Trade Commission et la division antitrust du département d'Etat à la Justice viennent de donner leur accord.

Un document transmis par Lucent donne le feu vert, transmis à la SEC, le gendarme américain de la bourse.

L'examen du projet s'est achevé sans qu'aucune action particulière ne soit prise, ajoute Lucent.

Néanmoins, pour pouvoir être définitivement approuvée, la fusion doit être acceptée par l'agence américaine qui examine les opérations transnationales qui ont une composante liée à la sécurité nationale. Ce qui est le cas ici avec les activités "sensibles" liées à la défense du territoire chez Lucent.

Enfin, les accords de l'Union Européenne et des actionnaires sont également nécessaires. Les actionnaires se réuniront le 7 septembre prochain pour voter sur l'opération. Un groupe d'actionnaires américains a déposé en avril dernier une plainte en nom collectif devant une cour du New Jersey.

Rappelons qu'Alcatel et Lucent ont officialisé le 2 avril leur fusion. Ou plutôt le rachat de l'américain par le français pour 14 milliards de dollars environ, avec échange d'actions.

La capitalisation boursière de Lucent-Alcatel serait de plus de 28 milliards d'euros (18,35 milliards pour Alcatel et environ 10 milliards pour Lucent) pour un chiffre d'affaires annuel consolidé de quelque 21 milliards d'euros.

Alcatel et Lucent annoncent 1,4 milliard d'euros de synergies par an en année pleine au bout de trois ans. Ce qui devrait se traduire par la réduction d'environ 10% de l'effectif global qui était de 88.000 salariés au 31 décembre 2005. Soit la bagatelle de près de 9.000 postes.

Post-scriptum :

<http://www.silicon.fr/getarticle.as...>